**CINQUIEME SOMMET DES CHEFS D’ETAT ET/OU DE GOUVERNEMENT DES ETATS ET TERRITOIRES DE L’ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE**

L’OUVERTURE DE LA REUNION PREPARATOIRE A

LA SIXIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE

L’ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE (AEC).

Pétion Ville, le 23 avril 2013

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,**

**SON EXCELLENCE MONSIEUR PIERRE-RICHARD CASIMIR**

Monsieur le Président du Conseil des Ministres de l’Association des Etats de la Caraïbe,

Monsieur le Secrétaire général de l’Association des Etats de la Caraïbe,

Honorables Délégués,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs les Membres de la presse locale et étrangère,

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Michel Joseph MARTELLY, du Premier Ministre, Monsieur Laurent LAMOTHE, du Gouvernement et du peuple haïtiens, je suis fort heureux de vous accueillir en Haïti dans le cadre du Cinquième Sommet de l'Association des États de la Caraïbe (AEC). C'est l'occasion pour moi de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à Port-au-Prince.

Je forme, pour vous et pour vos délégations, le vœu que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions de confort et de travail. Nous serons constamment disponibles pour vous être utiles et agréables afin que, au terme du Sommet, vous éprouviez le besoin de prolonger votre visite sur cette terre chaude, vibrante et hospitalière qui vous rappelle, à bien des égards, vos contrées respectives.

 Je voudrais, Mesdames, Messieurs, vous renouveler la profonde satisfaction et la grande fierté de la République d'Haïti d'être le siège du Cinquième Sommet de notre Association, après ceux tenues à Port d'Espagne en 1995, à Santo Domingo en 1999, à l'Ile de Margarita en 2001 et à Panama en 2005. Huit ans après notre dernière rencontre de haut niveau, il nous a paru de notre plus grand intérêt de relancer les travaux de notre Association dans le sens de la refondation de ses structures de fonctionnement et du renforcement de la coopération régionale, du processus d'intégration en cours à différents niveaux qui sont, somme toute, les objectifs majeurs de l'AEC.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs

 Toute institution, tout comme toute organisation a besoin, à certains moments de son existence, de se ressourcer, d'amplifier son action, d'adapter son mode de fonctionnement à une réalité sans cesse mouvante et en perpétuelle évolution. La création de l'AEC il y a dix-neuf ans a, certes, tenu compte de ces paramètres. A cet égard, l'occasion nous est offerte, à ce cinquième Sommet, d'adapter la vision fondatrice de la Grande Caraïbe dans le sens de la consultation, du dialogue et de la concertation entre tous nos Etats et entre tous nos peuples.

 D'ailleurs, les principaux thèmes, qui feront l'objet de nos discussions et de nos échanges durant ces quatre jours, sont fort justement significatifs. Qu'il me suffise de rappeler, parmi d'autres, le tourisme durable, le transport aérien et maritime à l'intérieur de la région dans l'objectif d'unir la Grande Caraïbe par air et par mer, le développement du commerce et de l’investissement, la réduction des risques et des effets des désastres qui, à des degrés divers, affectent dramatiquement et de manière récurrente nos pays. Je demeure persuadé que de nos débats sortiront des résolutions et décisions qui seront consignées dans la Déclaration finale et le Plan d'Action stratégique de notre Association pour les 5 années à venir.

Mesdames, Messieurs,

L’'Association des États de la Caraïbe, forte de ses vingt-cinq membres, des membres associés, des pays et territoires de la Grande Caraïbe, est un marché économique et commercial de prés d'un quart de million de personnes. Le produit intérieur brut de la région est estimé à cinq cents milliards de dollars et ses échanges commerciaux à 180 milliards de dollars. A ce compte, notre région s'insère progressivement et de manière significative dans l'économie mondiale globalisée. Les stratégies qui sont les nôtres sont on ne peut plus pertinentes à l'heure actuelle: la convergence des politiques commerciales de nos membres, la promotion de nouvelles initiatives destinées à augmenter le volume de nos échanges commerciaux, le renforcement du partenariat public- privé.

 Mais, par-dessus tout, les enjeux et les défis de la Grande Caraïbe sont multiples. Qu'il me suffise de rappeler les risques majeurs qui sont le lot commun de notre région et au-delà. Je veux parler des aléas climatiques et des catastrophes naturelles qui annihilent les efforts consentis par des milliers d'hommes et de femmes pour construire le présent et édifier l'avenir. Les inondations, les tremblements de terre, les cyclones et les tempêtes tropicales affectent de manière tragique nos territoires et nos populations. La République d'Haïti porte encore les stigmates de ces phénomènes récurrents et tous nos pays sont menacés par ces catastrophes. Il est heureux que notre Association se fixe comme objectif, entre autres, de définir des mécanismes et des mesures à adopter de manière collective, en vue de faire face à ces fléaux destructeurs d’infrastructures, de vies et de biens.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs

Je terminerai mon propos de ce matin en redisant ma foi et celle de la République d'Haïti dans le devenir de l'Association des États de la Caraïbe. Quoique divers par la langue, la culture, les traditions, le niveau de développement et en termes de dotation et des ressources naturelles, nous avons en partage une communauté de destin en plus d'avoir en commun une façade caribéenne. Les secteurs prioritaires et structurants qui nous lient tels que le commerce, le transport, le tourisme durable, la prévention et la lutte contre les catastrophes naturelles, contribuent à renforcer nos rapports dans la défense des intérêts qui nous sont propres.

Puisse ce cinquième Sommet constituer un nouveau départ dans la mise en œuvre de nos politiques et de nos objectifs au plus grand bénéfice de tous les Etats membres, de nos populations et de notre région.

Je vous remercie.